

2 Politique

Activités présidentielles
Les projets de la CDC à l'ordre du jour



Une phase de l'entretien.



Le DG de la CDC saluant le chef de l'Etat, peu avant leur entretien.

O. N.
Libreville/Gabon

Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a accordé un entretien au directeur général de la Caisse de dépôts et consignations (CDC), Hermann Nzoundou Bignoumba. La rencontre a

eu lieu au palais de la présidence de la République.

LE directeur général de la Caisse de dépôts et consignations (CDC), Hermann Nzoundou Bignoumba, a été reçu par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, hier. La rencontre a eu lieu au palais de la présidence de la République. Plusieurs colla-

borateurs du chef de l'Etat étaient présents. Entre autres, Brice Laccruche Alihanga et Jean-Yves Teale, respectivement directeur de cabinet du président et secrétaire général de la présidence de la République. Au menu de l'entretien entre le chef de l'Etat et le patron de la CDC : le point sur l'état d'avancement

des projets en cours dans cet établissement financier public. Ces projets tournent essentiellement autour des domaines du logement, des infrastructures et de l'énergie. Ils concernent aussi bien Libreville, la capitale, que l'intérieur du pays, conformément à la vision du numéro un gabonais quant à un développement équilibré du Gabon.

C'est dans cette logique que le président Ali Bongo Ondimba qui, lors de son investiture à la tête du Gabon, avait exprimé son attachement au bien-être de ses compatriotes, n'a pas manqué d'instruire Hermann Nzoundou Bignoumba de "redoubler d'efforts, singulièrement en matière de construction et

de facilitation d'acquisition de logements pour les populations gabonaises". Il faut souligner qu'en matière d'habitat, la Caisse de dépôts et consignations a lancé, en mars dernier, un nouveau programme en vue de permettre au plus grand nombre "d'avoir accès à la propriété". Cela, à travers de nouvelles procédures simplifiées.

Mise en place des ODD/Rencontre Premier ministre et Agences onusiennes
Pour une mutualisation des actions



Le Premier ministre présidant la séance.



Une phase des échanges.



Plusieurs membres de son équipe étaient présents.

SM (source Primature)
Libreville/Gabon

Les échanges entre le chef du gouvernement et ses hôtes ont permis de faire le bilan des actions menées par le système des Nations unies et de fixer les perspectives de collaboration entre les deux parties.

UNE délégation des agences des Nations unies conduite par Stephen Jackson, en sa qualité de coordonnateur résident du système des Nations unies au Gabon, a pris part à une séance de travail mardi dernier, présidée par le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, à son cabinet. Une rencontre qui intervient un an après la mise en place du programme onusien portant sur les Objectifs de développement du-

table (ODD). Il s'est agi de présenter au chef de gouvernement les actions menées par le système des Nations unies dans notre pays, conformément aux priorités des pouvoirs publics. Rappelons qu'en vue d'être en phase avec cette donne gouvernementale, les agences des Nations unies se sont engagées dans un processus d'harmonisation des procédures, des opérations et des programmes afin d'apporter un meilleur appui au gouvernement gabonais. À cet effet, l'approche du Programme commun des Nations unies implique la collaboration entre les agences, Fonds et programmes des Nations unies et les partenaires. Et exige des plans de travail conjoints, des budgets communs et la définition des résultats communs. Pour l'heure, le système des Nations unies au

Gabon travaille en collaboration avec le gouvernement et les partenaires dans l'élaboration du Plan cadre des Nations unies pour l'assistance au développement (PNUAD) pour la période 2018-2020. Le processus d'élaboration du PNUAD 2018-2020 intervient donc dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur des Objectifs de développement durable (ODD). Durant l'année 2018, l'ambition du système des Nations unies était axée sur les questions de bonne gouvernance, de développement inclusif, de croissance diversifiée et de développement environnemental. Si pour Stephen Jackson, aucun pays n'a atteint les ODD, le Gabon reste, selon lui, bien avancé sur quelques points, même si des défis sont encore à relever, comme il l'a souligné : "Il faut que nous soyons alignés aux priorités

choisies souverainement par le gouvernement. Les Nations unies sont là pour accompagner le Gabon à bien avancer". Pour l'année en cours, les deux parties ont convenu du renforcement des institutions gabonaises en matière de droits humains, de la couverture sanitaire universelle, du plan conjoint de lutte contre le VIH/Sida, de l'amélioration de la sécurité alimentaire, des changements climatiques et du programme national de la jeunesse. En somme, il s'agit d'actions importantes dont certaines ont déjà connu une avancée significative, à l'instar de la couverture sanitaire universelle qui constitue un grand défi pour le gouvernement. Lequel soulignons-le, multiplie des efforts pour garantir le bien-être de ses populations tout en restant en phase avec les 17 objectifs de dévelop-

ment durable. Le chef du gouvernement qui a salué dès l'entame des travaux les initiatives en faveur des populations gabonaises du Système des Nations unies a réitéré à ses hôtes l'engagement du chef de l'Etat à mettre en œuvre au Gabon l'ensemble des ODD à savoir, entre autres : "Pas de pauvreté, faim zéro, la bonne santé, l'éducation de qualité, l'égalité entre

les sexes, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, le travail décent et croissance économique". La directrice régionale de l'Onu environnement, Juliette Biao Koudenoukpo a, quant à elle, insisté sur la nécessité d'avoir une meilleure cohérence dans les actions des partenaires. Une proposition qui visiblement a été bien accueillie par le gouvernement.

Agenda

Le serment des nouveaux membres de la CNLCEI demain

Nommés en mars dernier, les membres de la nouvelle équipe dirigeante de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI), avec à sa tête, le magistrat hors hiérarchie, Nestor Mbou, prendront officiellement leurs fonctions demain vendredi 24 mai 2019. Ce sera à la faveur d'une cérémonie de prestation de serment devant la Cour de Cassation, au palais de justice de Libreville, en milieu de matinée. Et dans l'après-midi, s'effectuera la passation des charges entre les présidents sortant et entrant de la CNLCEI, au siège de ladite structure.